

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la ville de Waterloo, tenue le 20 mars 2023 à 18h30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 417 rue de la Cour à laquelle sont présents les conseillers(ère) suivant(e)s :
Pierre Brien Mélanie Malouin Rémi Raymond
Louise Côté Robert Auclair absent: André Rainville
Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenue

M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

- 23.03.15** **Ouverture de la séance extraordinaire du 20 mars 2023**
Son honneur le Maire déclare la séance ouverte à 18h33 après avoir constaté le quorum.
- 23.03.16** **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mars 2023**
Il est proposé par monsieur Rémi Raymond et résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :
À moins d'avis contraire, le Maire n'a pas voté.
Présence et quorum.
1. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 mars 2023.
 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mars 2023.
 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2023.
 4. **Finance et administration**
 - 4.1 Autorisation de signature – ClimatSol – Avenant n° 2 puits Taylor
 - 4.2 Autorisation de signature – Entente Hydro-Québec - luminaires rue Nadeau
 5. Levée de la séance extraordinaire du 20 mars 2023.
- Adopté**
- 23.03.17** **Adoption du procès-verbal - Séance du 14 mars 2023**
Sur proposition de madame Louise Côté, le procès-verbal de la séance du 14 mars 2023 est adopté.
- 23.03.18** **Service du greffe**
- 23.03.18.1** **Avenant n° 2 – ClimatSol - Puits Taylor**
- ATTENDU QUE La **Ville** et le **Ministre** ont convenu en date du 20 août 2010 d'un contrat pour les fins et en contrepartie de l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol;
- ATTENDU QU' Il y a lieu de modifier le contrat du 20 août 2010 pour tenir compte des modifications demandées par la **Ville** et approuvées par le **Ministre**.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Robert Auclair
et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil autorise le Maire, pour et au nom de la Ville, à
signer l'avenant n° 2 modifiant le contrat intervenu entre la **Ville** et
la **Ministre** le 20 août 2010 afin d'y intégrer de nouvelles
dispositions approuvées par le **Ministre**.

Adopté

23.03.18.2

**Autorisation de signature - Hydro-Québec – Luminaires rue
Nadeau.**

ATTENDU QUE La Ville de Waterloo souhaite procéder à
l'installation de cinq luminaires sur la rue
Nadeau;

ATTENDU QUE Ces luminaires doivent être installés et
branchés par Hydro-Québec;

ATTENDU QUE Pour ce faire, une entente doit intervenir entre
la Ville et Hydro-Québec.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Rémi Raymond
et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil autorise le Directeur général et greffier à signer, pour
et au nom de la Ville, l'entente visant l'installation des luminaires sur
la rue Nadeau acceptant ainsi les coûts de 16 910,31 \$, taxes
incluses, stipulés au contrat. Somme à être prélevée au surplus non
affecté.

Adopté

23.03.19

Levée de l'assemblée

La séance extraordinaire du 20 mars 2023 est levée à 18h39.

Maire

Greffier